

OBTENIR LA MARQUE IMPRIM'VERT



Nous consulter



CONTACT

Valérie CHADEAU
05 55 45 15 77
environnement@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

- Assurer la conformité de vos pratiques environnementales par rapport aux critères du cahier des charges Imprim'vert®
- Valoriser votre engagement environnemental par une marque reconnue par vos clients



PUBLIC

Entreprises de la chaîne graphique voulant obtenir une reconnaissance environnementale.

Près de 2000 entreprises sont labellisées Imprim'Vert dont une trentaine de sites en Limousin.

[Consulter la liste](#)



PRESTATIONS

Sur la base du cahier des charges Imprim'vert et de son expertise, le référent réalise un audit de vos pratiques environnementales :



- Validation de la conformité réglementaire
- Prévention des pollutions et rejets aux réseaux collectifs
- Elimination conforme des déchets dangereux
- Sécurisation des stockages de liquides dangereux et des déchets dangereux
- Non utilisation de produit toxique
- Sensibilisation environnementale des salariés et de la clientèle
- Suivi des consommations énergétiques du site



MODALITÉS PRATIQUES

- ½ journée : **visite de votre entreprise**
 - ½ journée : **rédaction d'un rapport de diagnostic** portant sur les critères du référentiel Imprim'vert®
 - ½ journée : **préparation du dossier** pour la passage en comité régional d'attribution
-
- La marque Imprim'Vert® est accordée par le comité régional d'attribution qui valide la conformité du site avec le cahier des charges sur la base d'un dossier de demande d'attribution établi par votre référent.
 - L'attribution de la marque est valable pour une année civile, le renouvellement se fait par la suite sur justificatifs.
 - Tous les trois ans, s'ajoute une visite de suivi effectuée par votre référent



LES +

- Un accompagnement jusqu'à l'obtention de la marque
- L'affichage d'un engagement environnemental auprès de vos clients :

« En faisant imprimer leurs documents par un imprimeur référencé Imprim'vert, vos clients valorisent leur propre engagement environnemental ».



LES PARTENAIRES

- UNIC,
- UMGL,
- P2i,
- CRMA Limousin,
- ADEME,
- Conseil régional,
- Agences de l'eau